



Rédaction : 68, rue de la Chaussée d'Antin - PARIS (9^{ème})

Encore les 100 millions... Bavardons un peu

A PROPOS D'UN LIVRE



Par l'article 45 de la loi n° 46.854 du 27 avril 1946 (*Journal officiel* du 1^{er} mai 1946, page 3684, et rectificatif au *J. O.* du 26 mai 1946, page 4594), il était ouvert au ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre, un crédit forfaitaire de 100 millions, afin de réparer « la perte subie par les organismes dits « mutuelles ou amicales des camps de prisonniers de guerre » du fait de leurs avoirs en marks qui n'avaient pu, en raison des circonstances, être convertis en francs français avant la Libération ».

Par un arrêté du 22 avril 1947 fixant les conditions d'application de l'article précité (*J. O.* des 2 et 3 mai 1947, page 4154), le ministre des Anciens Combattants et le ministre des Finances décidaient que ce crédit devrait être « utilisé en secours aux anciens prisonniers de guerre rapatriés (ou aux familles des prisonniers de guerre décédés), désignés par les amicales ou mutuelles, après examen de leur situation matérielle ». L'article 7 de cet arrêté stipulait que « le Directeur de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre était chargé de l'exécution du présent arrêté ».

Nous sommes fort étonnés d'apprendre que l'Office national a réservé aux seules familles des prisonniers décédés le bénéfice du crédit en question. La conjonction « ou » donnait-elle à l'Office toute latitude pour choisir les bénéficiaires, ou bien avait-elle le sens de « à défaut » ? Nous sommes obligés de constater que la première interprétation a été retenue. Cela nous met dans une situation délicate vis-à-vis des camarades qui croyaient obtenir une part du crédit et qui nous écrivent pour savoir à quel point en est l'affaire. Il est certain que beaucoup de familles de décédés, ont actuellement davan-

tage besoin de secours que certains camarades qui, nécessaires durant leur captivité, ont retrouvé leur emploi et vivent dorénavant d'une façon convenable. Mais il n'est pas douteux que les fonds ont été détournés d'une partie de leurs véritables bénéficiaires car, dans les camps et les kommandos, les collectes étaient faites non seulement à l'occasion des décès, mais aussi pour certaines familles qui étaient dans une situation pénible. D'ailleurs sommes-nous assurés que ces mêmes familles ont retrouvé leur vie normale après la libération de leur chef ? Quoi qu'il en soit, il nous faut, dès mai-

Notez cette date...

...et réservez-la nous...

11 janvier 1948
à 10 heures du matin

C'est celle de notre Assemblée Générale Annuelle qui aura lieu dans la Grande Salle de l'Union Nationale des Amicales des Camps

68, rue de la Chaussée-d'Antin, 68
PARIS (IX^e)

ORDRE DU JOUR :

Rapport moral ;
Compte rendu financier ;
Questions diverses.

Venez nombreux.

MERCI

nant, nous excuser auprès d'elles : elles n'obtiendront rien.

De plus, un autre point nous choque : c'est celui de la répartition du crédit. 50 % des pertes subies ont été remboursées. Chaque stalag se voit donc attribuer la moitié de ce qu'il avait perdu : c'est juste ou plutôt ça le serait si les sommes revenaient à ceux à qui elles étaient primitivement destinées. Mais il se trouve que certains camps reçoivent 8 ou 10 fois plus que d'autres. Est-on sûr qu'ils ont 8 ou 10 fois plus de familles de décédés ? N'y aura-t-il pas un manque d'équité à donner à certaines

(Suite page 5).

Il y a pas mal de temps déjà, j'ai appris que le Prix Goncourt avait été attribué au livre Les Grandes Vacances, de Francis Ambrière, qui est un ancien P. G.

J'avoue que cette nouvelle m'a fait beaucoup de plaisir et je me suis promis de me procurer ce livre à la première occasion. Certainement, je n'étais pas le seul à avoir cette intention, et plus d'un parmi nous, s'est dit, qu'étant primé, ce livre atteindrait un grand nombre de lecteurs et ferait une bonne propagande pour notre cause. N'est-ce pas ? Il faut que le public sache que nous ne nous considérons pas comme des héros, mais que cependant, nous n'étions ni meilleurs ni pires que ceux de 14-18 ; seulement, par la faute de certains, nous nous sommes vus sacrifiés : cinq ans de notre vie étaient perdus irrémédiablement.

Les anciens de 14-18 qui étaient mobilisés avec nous n'ont pu éviter le même sort !

Il faut donc applaudir à la parution de livres de ce genre. Seulement, voilà, est-ce bien de commencer la lecture d'un ouvrage avec une idée préconçue ? En tout cas, cette méthode ne m'a pas réussi. Ces Grandes Vacances se sont transformées pour moi en une grande désillusion... En fait de propagande pour la cause prisonnier, ce livre ne me paraît pas remplir son rôle.

Il est vrai que chaque auteur a sa manière propre de mettre en relief le héros de son œuvre. Francis Ambrière a la sienne qui me semble bien maladroite puisque c'est un livre de souvenirs personnels dont il est un des personnages de premier plan. Il paraît prendre plaisir à présenter la moralité des prisonniers sous des couleurs bien sombres, afin que lui-même et ses quelques camarades (pas bien nombreux) puissent être considérés comme des héros.

(Suite page 5).

Permanences tous les mardis
et vendredis, de 18 heures à
20 heures, 68, rue de la
Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).
(Métro Chaussée-d'Antin ou
Trinité).

Rendez-vous de tous les
camarades au " CLUB DU
BOUTHÉON", Maison des
Amicales, 68, rue de la
Chaussée-d'Antin, le 1^{er}
mardi de chaque mois.

FOL. PRES 402

UNE LETTRE

Cher camarade,

Je comprends facilement toutes les difficultés que vous devez rencontrer pour la composition de votre bulletin mensuel et je ne doute pas de ce souci que vous avez pour joindre à vos adresses tous les noms des anciens du Stalag II C. J'ai pensé vous aider en vous faisant parvenir ces deux listes de Français qui ont vécu plusieurs mois à Stettin, dans les kommandos XIII/149, XIII/226, XIII/210, XIV/201; bien que M. Auzie ait pu déjà vous donner les mêmes noms.

J'ai souvent pensé vous rédiger un article et je remarque bien des fois que les kommandos de Stettin aiment le silence. Ceci se comprend, en ce sens que chacun ayant repris ses occupations, il arrive que la vie de prisonnier n'est plus qu'à l'état de souvenir, qu'une rencontre d'anciens camarades de captivité ou qu'un bulletin tel que celui du II C. remet en mémoire. Et pourtant si l'on voulait bien se rappeler ces cinq années passées loin de notre chère France, dans des conditions que l'on peut comparer au rassemblement d'un troupeau d'hommes dont les forces physiques seraient utilisées pour un travail bien souvent abrutissant, et ne laissant comme seul repos que le boire, le manger et le sommeil. Et la nourriture n'était accordée que par principe, par conséquent avec le strict minimum. Le sommeil cherchait à suppléer le manque de vitamines. N'y avait-il pas pour ceux qui avaient la foi, le souci d'organiser les offices du dimanche quand le travail ne l'empêchait pas, en faisant venir ou recevant le prêtre ou le pasteur après bien des difficultés auprès des gardiens ? N'y avait-il pas aussi pour les esprits plus gais et plus dynamiques, le dimanche soir, le théâtre, une musique et parfois une chorale organisée par les plus dévoués pour mettre un peu de soleil au cœur et aussi quelques comédies, souvent bien rendues, pour oublier les ennuis de la semaine ? Tous dans la baraque, à la même gamelle, au même travail, c'était pour les prisonniers une vie fraternelle où chacun apportait son écot de bonne humeur pour oublier la misère quotidienne. Et ainsi ces longues journées d'une vie indésirable se sont écoulées pour nous ramener dans la vie réelle où chacun aurait dû reprendre sa place comme il l'avait quittée cinq années plus tôt. Et pourtant pouvons-nous dire que tous ont retrouvé la vie ainsi rêvée ?

N'y a-t-il pas les conséquences d'une guerre fatale qui empêchent désormais la réalisation de bien des souhaits ou qui ont brisé un foyer, une situation ? Pourquoi ne pas prolonger la fraternité des camps en aidant nos camarades dans la misère de la vie présente ? C'est pourquoi nous devons soutenir ce trait d'union, ce bulletin du stalag, et nous ne saurions douter un seul instant du dévouement de ces camarades qui ont entrepris cette noble tâche. Il serait ridicule de s'arrêter à la modique somme de 150 francs, que chacun peut verser à l'Amicale, mais plutôt envisager la somme importante que peut rassembler l'adhésion des 15.000 K. G. F. du II C à l'Amicale, pour le soulagement de la misère de nos camarades du camp et du kommando. N'est-ce pas une œuvre fraternelle qui continuera ce rayon de soleil que notre fraternité savait parfois apporter à nos heures de tristesse et d'ennui en organisant un spectacle ?

Restons unis dans le sens d'une entr'aide de prisonniers, puisque notre pauvre Gouvernement se sent presque incapable de le faire. Enfermés dans les barbelés, nous avons compté sur la Providence ; aujourd'hui, soyons ses agents en mettant à profit une œuvre fraternelle qui en sera ainsi son digne écho.

Voilà pourquoi il faut que chaque camarade du stalag II C verse son obole à l'Amicale et il comprendra ainsi la nécessité du journal qui saura, en plus des souvenirs de ses articles, maintenir une Union fraternelle.

H. HUBERT,

un aumônier du Kontrol XIII, de Stettin.

N'oublions pas nos amis Polonais

Oui, il est nécessaire de se souvenir de ce que nos autres compagnons de misère ont été parfois pour nous, surtout en ce qui concerne les Polonais. Je chercherai plus, dans ce qui va suivre, à détruire une légende qu'à juger leur conduite qui fut toujours irréprochable, c'est-à-dire qui n'a pas à se justifier. Ils furent trop souvent décriés pour que leurs détracteurs soient sincères. Je sais bien que souvent il y a eu entre eux et nous des heurts inévitables, mais cela fréquemment avec des faux Polonais (les Volkdeutsch, comme ils s'appelaient racialement parlant), tant imprégnés de culture germanique et qu'il fallait discerner avant de porter un jugement, d'engager une polémique.

Mais les vrais, ceux de Varsovie, Cracovie, Lodz, étaient pour nous des camarades sincères.

Pour appuyer mes affirmations je ne citerai que deux exemples : un général et un particulier.

Arrivés à Greifswald, en août 1940, nous fûmes après trois jours de marchandage expédiés, une vingtaine de mes camarades et moi, dans une ferme aux environs d'Anklam. La campagne, c'est le rêve, pensions-nous : viande, lait, etc. Le soir même, nous déchantâmes. Comme nous n'avions point encore travaillé, pas de repas du soir. Alors les Polonais, prisonniers de guerre depuis un an, nous offrirent tout ce qu'ils avaient : leur pain, leur tabac, leur soupe du soir, leurs vêtements mêmes pour quelques-uns d'entre nous, et tout cela avec un élan sincère et une spontanéité que je ne suis pas prêt d'oublier. Peut-on l'avouer, nous fûmes surpris. Je le dis sans honte. Et puis cette générosité nous fut un immense réconfort moral : voir que même dans l'exil, entre compagnons de nationalité si différente, l'entr'aide n'était pas un vain mot, et cela à 1.500 kilomètres de notre patrie... Qu'on ne vienne pas me dire non plus qu'ils ne le faisaient pas avec désintéressement. Car à cette époque nous n'avions absolument rien à leur offrir en contre-partie, et que tous, nous ignorions si un jour, nous recevriions des colis, et que le lendemain nous pouvions partir ailleurs. Leur aide ne se démentit jamais par la suite. Tous ceux du kommando VI/206 de Belzow, près d'Anklam, si vous me lisez, je sais que vous ne pouvez me démentir : les Chappuis, Dutheil, Laloï, n'ont pu oublier, j'en suis sûr, ces heures pénibles, mais magnifiques, de cette solidarité internationale dans la souffrance, l'exil et la douleur chez l'opresseur commun.

Dans le deuxième exemple, je veux parler plus particulièrement des jeunes filles polonaises. En parler, c'est soulever des polémiques délicates, car on aborde là, le côté sentimental et romanesque, pardonnez-moi le mot, de la captivité, car ce n'était pas un roman, ni pour elles, ni pour nous, mais j'espère que vous comprenez, chers camarades ? Est-il un camarade, qui ait eu à se plaindre des Polonaises ? Non !

Il n'y en a pas. Les cœurs polonais ont atténué si souvent la tristesse et l'ennui des nôtres par leur gentillesse, leur franche sympathie et leur dévouement, qu'il serait cruel de ne pas leur rendre l'hommage auquel ils ont droit. Qui de nous n'a pas eu recours à une Polonaise pour ses vêtements, ses correspondances clandestines, les morceaux de lard du fermier, etc. Beaucoup de ces jeunes filles souffrent maintenant car ces sympathies ont eu des suites quelquefois. Certains des nôtres ont oublié leur devoir, quand à la Libération ils les ont laissées là, avec leur petit, pour revenir en France et jeter un voile noir sur le passé. Ceux-là ont porté un discrédit et un déshonneur à notre Patrie, en sacrifiant une deuxième fois ces jeunes filles qui l'étaient déjà une première fois par leur exil. Soyez sûrs que là-bas, elles n'oublieront pas.

A Prinzlau, au moment du départ vers la zone anglaise, j'ai vu trois Français laisser trois jeunes filles polonaises, chacune avec un enfant, tout simplement parce que l'officier français de la mission leur avait dit que, n'étant pas Françaises, elles ne devaient pas partir. « Il ne faut plus d'étrangers en France », disait-il (*sic*), alors que moi, à côté d'eux, avec une jeune fille polonaise et un enfant, j'ai pu partir. Pourquoi ? J'ai dit à cet officier français inhumain, même barbare : « Si elle ne vient pas, je reste. » Je prenais mes responsabilités, les autres n'en ont pas eu le courage. Je ne dis pas cela pour me vanter, mais simplement pour montrer où était mon devoir, car heureusement d'autres aussi l'ont fait. Je pourrais ajouter que l'officier de mission avait tort. « Pouvait entrer en France toute étrangère enceinte de trois mois ou ayant des enfants. » Cela sans commentaires. Je pourrais citer bien d'autres exemples, mais ce serait fastidieux pour vous.

Je terminerai par une brève remarque. Cette fameuse jalousie des Polonais envers nous, rancœur qu'ils éprouvaient à cause des penchants de leurs conseillers à notre égard, n'a jamais existé que dans l'imagination de certains. Elle fut souvent exagérée, et si elle exista parfois, ce fut toujours à l'état latent de souffrance intérieure, mais jamais elle ne s'extériorisa violemment sous quelque forme que ce soit.

J'appuie cette affirmation par une expérience personnelle vécue pendant cinq années d'exil. Oui, c'est grâce à eux en partie (l'autre partie étant les camarades français), à leur bienveillance, à leur concours loyal, à leur discrétion que j'ai pu connaître, aimer et ramener sans trop d'embûches une jeune fille polonaise en France.

Si vous le permettez, je vous raconterai dans un autre article, les affronts et les mesquineries qui m'attendaient dans mon pays parce que j'avais ramené une étrangère.

Robert MOUNEY.

NI FLEUR, NI COURONNE



« Par-dessus tout, sois fidèle à toi-même. »

Telle est, entr'autres recommandations, celle que Polonius, personnage de Shakespeare, fait à son fils Laertes, sur le point de quitter le royaume.

« Fidèle à toi-même », c'est-à-dire à ce que tu fus, à ce que tu es en réalité, malgré toutes tes préoccupations, tous tes soucis.

Combien d'entre nous le sommes encore ? Combien d'entre nous sommes suffisamment courageux pour ne pas nous jouer l'éternelle comédie du mensonge, de l'oubli, de l'écoeurement indicible, voire même de nos activités professionnelles, et nous souvenir qu'en ce mois de novembre pendant lequel on a coutume d'honorer nos morts, glorieux ou non, nous avons laissé, là-bas, quelque part en Allemagne, certains des nôtres, desquels nous avons reçu l'ultime confiance, auxquels nous avons juré des serments éternels ?

Nous en souvient-il encore des messes célébrées pour le repos de leur âme par le R. P. Barbieux, et auxquelles nous assistions très nombreux dans une communion de pensées, dans l'exaltation de notre foi et de nos souffrances ? Pourquoi alors étions-nous si nombreux ? Ne s'agissait-il que de démonstrations de masses ? Était-ce par crainte d'être frappés à notre tour inopinément, et jugions-nous opportun d'accomplir un acte rituel ? Était-ce réellement par conviction, ou bien encore par peur, cette peur qui guide actuellement tous nos pas et obnubile nos pensées ?

Peur du lendemain... Inquiets devant un avenir incertain, nous consacrons le meilleur de nous-mêmes à nos activités professionnelles avec l'intention bien arrêtée d'en retirer le maximum de profits, confondant ainsi la vie matérielle avec la VIE.

Peur de la bataille qu'il faudrait engager si nous étions tous réunis pour la défense de nos intérêts et la sauvegarde de nos droits.

Peur des attaques dont nous serions l'objet, si, enfin unis dans un mouvement national, nous représentions réellement une force avec laquelle il faille compter.

Peur de ne plus pouvoir donner libre cours à notre égoïsme annihilant, et d'être astreints à ne plus considérer que l'intérêt général.

Peur de nos devoirs et de nos responsabilités.

Peur...

Et pourtant, qu'on le veuille ou non, la captivité fut une grande école, dont l'ensei-

gnement a coûté la vie à un grand nombre des nôtres.

Efforçons-nous de nous représenter ce que seraient devenus ces camarades qui, à l'asservissement de cinq années, ont préféré le sacrifice de leur vie, en tentant de recouvrer leur liberté. Nous ferions bien pâles figures s'ils vivaient encore !

Efforçons-nous de nous représenter leur famille, privée à jamais de leur chère présence, de leur affection, de leur soutien.

Si, par peur, nous renonçons à ces amitiés que nous avons eu le bonheur de contracter au cours de ces cinq années, au moins pour elles, consentons un geste.

« Elles ont tant à recevoir, si vous avez beaucoup à donner. »

P. ROPAGNOL.

LEUR FIGURE

Dans le dernier numéro d'« Entre Camarades », c'est PERRIN que vous avez reconnu (ou non) « croqué » par GIBON.

Un autre de nos camarades vous est aujourd'hui présenté. Qui est-ce ?



DERNIER HOMMAGE

Le 8 novembre 1947, nous avons le triste devoir de rendre les derniers honneurs à l'un des nôtres ; il s'agissait de notre camarade Edmond LANNIER, mort à son retour de Greifswald, en 1945, enterré au cimetière parisien de Saint-Mandé, dans la Seine, et transféré dans son village natal, à Guerchy (Yonne).

La municipalité de Guerchy, dont nous devons ici remercier le maire, M. PERRAUD, avait tout mis en œuvre pour que la cérémonie revêtît un éclat tout particulier. Notre camarade Robert TARIN y représentait l'Amicale.

La garde d'honneur était formée par le corps des sapeurs-pompiers ; les enfants des écoles participaient au cortège ainsi que les anciens prisonniers de Guerchy sous la conduite de leur actif président. Les cordons étaient tenus par des camarades du II C munis de brassard et venus des environs pour saluer et conduire à sa dernière demeure notre regretté LANNIER.

Un cousin aux couleurs tricolores, au nom de l'Amicale, était porté par notre ami ROBLIN et précédait le cortège auquel toute la population de Guerchy avait tenu à prendre part.

Après la cérémonie religieuse, le cortège se rendit au cimetière où M. le maire, en termes émus (il a, lui aussi, perdu un fils pendant son service et il attend le retour de son corps), dit quelques mots sur Edmond LANNIER, mort victime de la guerre ; puis le président des anciens P. G. retraça la vie de notre camarade au camp et ses souffrances ; enfin TARIN, délégué de l'Amicale, dit le dernier adieu au nom de tous.

Cette cérémonie, simple par sa nature mais grandiose par le recueillement de chacun, a montré que personne n'avait oublié ceux qui ont payé de leur vie les affres de la captivité.

Qu'il nous soit permis de remercier les camarades du II C venus de leurs fermes et abandonnant leur dur labeur pour assister à la cérémonie.

Oui, chers camarades CHEBANCE, MARTIN, CAMUS, ROBLIN, RIDART, l'Amicale vous dit un grand merci ; il est réconfortant de constater que, malgré les kilomètres qui nous séparent les uns des autres, nous sommes tous représentés quand il s'agit de montrer que la solidarité, la camaraderie, et le souvenir surtout, ne sont pas sortis du cœur de ceux qui ont toujours vivace l'Esprit du Camp.

Robert TARIN.

POUR NOS MORTS

Le Révérend Père

BARBIEUX

nous fait part que lors de la

FÊTE DES MORTS

le 2 novembre

ses pensées et ses prières

sont allées vers

nos défunts et leur famille

REMERCIEMENTS

Nous sommes heureux de porter au « Tableau d'honneur » de l'Amicale nos camarades :

Abbé Henri HUBERT, à Marles-les-Mines (Pas-de-Calais) ;

Gérard MESTRAUD, 39, boulevard de Montmorency (16^e) ;

Gaston QUINSON, 8, rue Ch.-Janin, Bourg (Ain) ;

J. CRESTA, maison Patumi, avenue des Broussailles, Cannes (A.-M.) ;

Michel VETILLART, 7, rue de Musset (16^e) ;

Bernard DUBOIS, 40, rue Joseph-Chantemille, Montluçon (Allier) ;

Gabriel BORIES, 20, avenue du Cimetière, Rodez (Aveyron) ;

Jean AVERSENCQ, 32, avenue de la Gloire, Toulouse (Haute-Garonne),

qui nous ont envoyé de longues listes d'adresses.

Nous les remercions bien sincèrement et espérons que leur exemple sera suivi.

Ce journal te plaît-il ?

♦ C'est que tu n'as pas oublié les copains !

Alors pourquoi n'as-tu pas encore adhéré à l'Amicale ?

LA FIN DE L'ANNÉE APPROCHE

N'oublie pas d'envoyer ta cotisation pour 1948

MERCI

LA PAGE DE L'U. N. A. C.

HISTORIQUE DES SECRÉTARIATS DE CAMPS DES CENTRES D'ENTR'AIDE AUX AMICALES

(Suite)

Leur mission de liaison constante et directe avec les camps, comme les multiples services qu'ils pouvaient être appelés à rendre, ne s'arrêtaient pas seulement à la distribution des fonds de mutuelles ; ils s'étendaient encore à toutes les manifestations sociales, à toutes les formes que pouvait revêtir l'entr'aide, réunissant le plus fréquemment possible les familles de prisonniers, les mettant en contact direct avec les rapatriés récents, pour leur amener le réconfort des nouvelles que le courrier trop succinct ou trop rare n'aurait pu laisser passer. Les familles étaient ainsi tenues au courant de l'évolution spirituelle, morale, intellectuelle des camps, des vicissitudes que pouvait comporter la vie matérielle et physique, ainsi que des possibilités de travail, descriptions des kommandos, etc.

Ils collectaient par ailleurs, en France, par l'organisation de manifestations sportives ou artistiques, des fonds qui furent destinés à soulager des misères immédiates dont les camps pouvaient ignorer la soudaine détresse, ou bien à venir en aide d'urgence à des rapatriés rentrés malades ou sortant de l'hôpital.

L'initiative la plus large était laissée à chaque secrétaire de camp, dans le cadre de son secrétariat, pour agir au mieux des intérêts des absents.

Le Secrétariat central, destiné à appliquer les décisions d'un comité directeur, était chargé d'animer, de coordonner et de superviser l'activité des rapatriés, à l'exclusion de toute idée politique ou confessionnelle.

Dès leur création, les secrétariats de camps correspondaient avec les hommes de confiance, les présidents des mutuelles, les amicales régionales qui avaient été créées dans les camps par l'intermédiaire du Service diplomatique des prisonniers de guerre.

Cette solution, qui comportait une certaine sécurité, avait néanmoins pour conséquence des délais de transmission extrêmement lents. Le courrier venant d'Allemagne étant expédié par les hommes de confiance à l'ambassade de France à Berlin, Service diplomatique des prisonniers de guerre, était ainsi envoyé de cette ambassade au gouvernement de Vichy, et ensuite au Service de dépouillement de la rue Corlamberg, à Paris, et nous était enfin remis.

Les hommes de confiance tentèrent de faire admettre la possibilité, dans le cadre de nos activités, de correspondre directement, sans aucun intermédiaire, avec leur secrétariat de camp. Cette solution se généralisa jusqu'en 1943 et prit fin en 1944.

A Paris, dès ce moment, les secrétariats de camps, ainsi d'ailleurs que l'Aumônerie générale des prisonniers de guerre, correspondirent avec les hommes de confiance, les présidents des mutuelles et les aumôniers par le canal du Comité international de la Croix-Rouge ; les délais de transmission, pour être un peu plus longs, n'ont cependant jamais atteint la durée qu'ils avaient lorsque le courrier passait par le Service diplomatique des prisonniers de guerre.

Dans les trois mois qui suivirent la Libération, la non-reconnaissance par le gouvernement allemand du gouvernement provisoire de la République empêcha absolument le ministère de pouvoir se faire considérer comme habilité à correspondre avec les camps, et ce n'est qu'après des pourparlers qui durèrent jusqu'à fin novembre 1944 que le gouvernement allemand consentit à discuter avec le gouvernement provisoire, par l'intermédiaire des autorités helvétiques.

Ce laps de temps, relativement considérable, eût pu avoir pour conséquence la coupure brutale entre les prisonniers et la mère patrie.

Grâce à l'aumônerie des prisonniers de guerre, qui, par le truchement d'un de ses membres, délégué à Berne, correspondait hebdomadairement avec tous les aumôniers d'oflags, de stalags, de bataillons et de

compagnies, grâce aux secrétariats de camps, dont certains membres avaient des amitiés personnelles dans les services du Comité international de la Croix-Rouge, le lien ne fut pas rompu, et, parmi tant d'autres services que rendirent les secrétaires de camps, on peut porter à leur crédit le maintien d'un lien indissoluble, malgré les événements et leurs répercussions, entre les camps et eux.

La Libération d'août 1944, malgré ses conséquences heureuses, a privé pendant un certain temps les familles des lettres bimensuelles qu'étaient autorisés à leur adresser les prisonniers de guerre et qui comportaient les coupons-réponse. Les secrétaires de camps ont fait immédiatement imprimer à l'intention de ces familles 200.000 coupons-réponses pour permettre de donner des nouvelles à leurs ressortissants maintenus en Allemagne.

Ces coupons-réponses étaient remis, au cours des réunions que nous provoquions, réunions au cours desquelles nous commentions les relations des visites effectuées par les délégués du Comité international de la Croix-Rouge.

Le problème des colis préoccupait également les secrétariats de camps, qui, à trois reprises différentes, organisèrent des convois destinés à acheminer ceux-ci par route, directement à Genève, où le C. I. C. R. s'occupait du transit vers l'Allemagne, les possibilités ferroviaires de l'époque qui suivit immédiatement la Libération se trouvant assez réduites et les services du ministère acceptant volontiers le concours bénévole que pouvaient lui apporter dans ce domaine les associations de prisonniers libérés (600 tonnes de colis furent ainsi gratuitement envoyées, représentant 120.000 colts).

Nous ne saurions clore le chapitre des activités générales des secrétariats de camps sans évoquer la mission de résistance qu'ils accomplirent spontanément. De nombreux camarades évadés d'Allemagne, en situation irrégulière, des Alsaciens pourchassés par les autorités d'occupation et par la Gestapo, des étrangers même, des Anglais notamment, firent appel à différentes reprises à des secrétariats de camps et au secrétariat central pour obtenir des papiers d'identité, feuilles de démobilisation, possibilités de passage d'une zone dans l'autre par l'intermédiaire des correspondants départementaux, et reçurent chaque fois l'aide la plus totale et la plus désintéressée que leur situation comportait.

Il a été ainsi donné, rien qu'au seul secrétariat central, de présider à la démobilisation clandestine, sous notre responsabilité, de plus de cent évadés, réfractaires ou autres. Le rôle était fort dangereux à assumer, sous couvert d'une situation officielle, et le fait que certains responsables de secrétariats furent déportés le prouve amplement.

(A suivre.)

LE RAPATRIEMENT DES CORPS

Le Bureau directeur de l'Union nationale des Amicales de Camps se faisant l'interprète de toutes les Amicales nationales et de tous leurs adhérents, a tenu à faire connaître par la lettre suivante adressée le 15 octobre 1947 au ministre des Anciens Combattants, son point de vue sur les dispositions futures qui pourraient être arrêtées pour le rapatriement des corps de nos camarades.

J'ai l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur les dispositions qui ont été prévues pour l'exhumation et le rapatriement des corps de nos camarades décédés en captivité.

Il semble que le rôle que les Amicales de Camps devait assurer ait été un peu négligé. Leurs membres paraissent cependant particulièrement qualifiés pour participer à la recherche et à l'édification des tombes en Allemagne.

Dans chaque camp, dans chaque kommando, lors d'un décès, il était d'usage d'envoyer une délégation accompagner le corps jusqu'au cimetière ou au lieu d'inhumation. Lorsque pour certaines raisons, il n'y avait pas de cérémonie, les camarades étaient presque toujours capables de savoir où se trouvait la sépulture de celui des leurs qui venait de mourir. Mais cette connaissance est liée le plus souvent à des souvenirs topographiques de détail que seuls ont pu acquérir ceux qui ont vécu longtemps dans un cadre donné et dont la mémoire ne se retrouvera précise que sur le terrain même.

Il n'est donc pas douteux que les prisonniers de guerre, qui ont fait partie, pendant de longues années, d'un même camp ou d'un même kommando, sont les plus qualifiés pour retrouver leurs camarades enterrés. Ayant conservé le souvenir des souffrances communes, ils sont aussi ceux qui sauront manifester le plus de tact. Dans le cas particulier, une action rapide sera la première manifestation de l'attention et du respect que nous devons aux morts et à leur famille.

Il serait bon également que les familles des camarades décédés fussent averties, en temps voulu, de la date à laquelle seront rapatriés les corps des leurs. Trop souvent, le délai est trop court pour que des dispositions suffisantes soient prises. Il serait indispensable que les familles soient prévenues deux semaines au moins avant l'arrivée des corps.

Je suis certain, monsieur le ministre, que ces questions importantes ne vous ont pas échappé et qu'il vous suffira de donner à vos services des instructions précises pour que des dispositions efficaces soient prises afin que les corps de nos camarades morts en captivité soient ramenés en France et rendus à leur famille, dans des conditions de célérité et de dignité que celles-ci sont en droit d'attendre.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président,
R. SEYDOUX.

La cérémonie du Souvenir à Saint-Louis-des-Invalides

C'est en présence d'une imposante assemblée d'anciens P. G. et de membres de leur famille qu'a été célébré le dimanche 2 novembre, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, un service solennel à la mémoire de nos camarades morts en captivité ou des suites de la captivité.

Autour des membres du bureau directeur de l'U. N. A. C., s'étaient réunis la plupart des présidents d'Amicales de Camp.

Au cours de la messe célébrée par le R. P. FLEURET, ancien aumônier du stalag II B, après une émouvante allocution de l'abbé POPOT du XII D, les chœurs se firent entendre, ainsi que les clairons et tambours de la Garde républicaine.

Après l'absoute, donnée par le chanoine RODHAIN, un important cortège s'organisa et alla déposer une couronne sur la tombe du Soldat inconnu.

DANS LE COURRIER

Nous avons reçu de notre camarade Maurice DHILLY, à Armentières (Nord), une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

...« Je vous enverrai ces jours prochain un colis de vêtements qui, j'espère, sera le bienvenu pour un camarade plus défavorisé.

« Je suis heureux de recevoir notre journal, car j'ai cru un moment qu'il ne paraissait plus. Je sais le travail énorme que cela exige de l'équipe chargée de le faire ; mais espérons que votre dernier appel sera entendu et que de nombreux articles vous parviendront. Au sujet de la situation financière, c'est le cas le plus épineux pour tous actuellement, mais espérons qu'au moment des cotisations nous aurons fait le sacrifice d'un paquet de cigarettes ou d'une soirée au cinéma

Encore les 100 millions...

(Suite de la 1^{re} page.)

des sommes plusieurs fois supérieures à celles que d'autres obtiendront ? Pour expliquer ces différences, trois causes au moins nous paraissent plausibles. La première est le fait que certains stalags (et le II C en particulier) envoyaient régulièrement aux familles des nécessiteux une mensualité plus ou moins importante (Le II C faisait parvenir mensuellement une somme de 1.600 fr. à toutes les familles de trois enfants et plus). D'autres thésaurisaient peut-être, ou envoyaient des secours plus faibles. La deuxième, nous la voyons dans le fait que les catégories de gens pour lesquels des collectes étaient effectuées, pouvaient être plus ou moins nombreuses (veuves seulement, plus ou moins grande nécessité, etc.). Quant à la troisième, elle est la commodité que l'on avait ou que l'on n'avait pas, de faire parvenir les fonds en France ; les circonstances ont agi sur ces envois ; on a pu les faire ou cela a été impossible : on s'est dépeuplé ou l'on a gonflé ses caisses. Pourquoi donc les familles de décédés d'un stalag, appauvri pour une raison ou pour une autre, seraient-elles lésées maintenant par rapport à celles dont le défunt appartenait à un camp, qui a su conserver son argent ? Pourquoi, par exemple, n'aurait-on pas distribué le crédit au prorata des décédés de chaque stalag ? Puisqu'on a fait une espèce de passe-droit en réservant à une certaine catégorie de personnes ce qui était dû à d'autres, pourquoi n'aurait-on pas détourné certains fonds d'un stalag « riche » pour les attribuer à un moins favorisé, afin d'obtenir une certaine unité et d'éviter peut-être des jalousies ?

Nous nous sommes étonnés de ces anomalies (du moins c'est ainsi que nous considérons ces faits) : nous les avons signalées, nous avons protesté, mais ce qui est décidé risque fort de demeurer.

Veuves, familles éprouvées, nous avons à votre disposition une somme de 617.000 fr. Notre camp a eu, malheureusement, environ 300 décédés en captivité. Jugez donc ce qui peut revenir à chacune de vous ; il est vrai que beaucoup de vos demandes ne seront pas retenues par les organismes chargés des enquêtes car seules les plus nécessiteuses d'entre vous ont quelques chances d'attirer leur attention. Nous ne pouvons donc que vous conseiller de remplir les formulaires qui sont à votre disposition et d'attendre les résultats.

Roger GAUBERT.

de façon à ce que nous puissions donner un peu plus que le montant... »

Merci, mon cher DHILLY, de ton envoi qui, en effet, rendra un grand service à l'un de nos camarades, surtout en cette saison. Je dois te signaler que déjà ton premier souhait est partiellement réalisé puisque, en même temps que ta lettre, deux articles nous parvenaient. Enfin, puisse ton dernier vœu s'accomplir...

J. CRESTA, de Cannes (Alpes-Maritimes) envoie « bien le bonjour aux camarades GOUDET, GRIGNON, MICHALLET ainsi qu'à tous les copains de l'infirmerie de Stettin et de la Hütte-Kraft ».

« César », de la part de tous, je te rends ton salut.

**

D'une lettre de Michel VETILLART, 7, rue de Musset, Paris (16^e), nous tirons divers passages qui nous paraissent comporter un certain intérêt.

« ...Il serait à souhaiter, écrit-il, que tous les anciens P. G. conservent le lien d'amitié et de solidarité qui les unissait en Allemagne ; malheureusement, chacun, en retrouvant son foyer et ses occupations a un peu trop tendance à oublier la captivité. »

Oui, mon cher VETILLART, il conviendrait de conserver ou de renouer les liens entre anciens prisonniers, mais peut-on reprocher à quelqu'un d'essayer d'oublier les heures sombres ? Ne serait-il pas possible de passer un coup d'éponge sur les conditions dans lesquelles on s'est connu, sans pour cela effacer de son souvenir ceux que l'on appréciait à ce moment ?

« ...Je m'étonne, continue-t-il, de ne pas avoir trouvé dans le dernier « Entre Camarades » l'annonce de la cérémonie de demain aux Invalides que j'ai apprise seulement aujourd'hui par les journaux. Puis-je me permettre de vous suggérer que, quand il y a des manifestations de ce genre, il serait peut-être utile de prévenir quelques jours à l'avance, soit par le journal, soit par convocations, le plus grand nombre de camarades possible. »

La suggestion est certainement très intéressante mais il ne nous paraît pas possible — pour des raisons pécuniaires — de la retenir, tout au moins en ce qui concerne les convocations particulières. Quant au bulletin, il est et restera un excellent agent de transmissions. Mais pour la cérémonie du 2 novembre, il a paru trop tôt. Il était déjà tiré lorsque nous avons eu l'annonce.

Enfin VETILLART, « rappelle pour terminer, qu'étant à la Sécurité sociale, il se fera toujours un plaisir de répondre aux camarades qui auraient quelques renseignements à lui demander sur les formalités quelquefois compliquées pour les profanes ».

Merci, VETILLART, ton offre nous comble ; nous sommes assurés que tu pourras rendre de grands services à beaucoup de nos camarades.

**

Robert MOUNEY, qui nous a envoyé un si intéressant article relatif à nos amis polonais (que vous pouvez lire par ailleurs), nous écrit que s'il avait fait ce papier

« C'était pour donner un pendant aux nouvelles d'autres camarades également parues dans le bulletin et qui nous entretenaient des vilains penchants, de la cruauté, parfois même de la barbarie de nos gardiens allemands.

« Il fallait penser que, pour d'autres hommes, le mot humanité avait existé non seulement dans leur âme, mais aussi dans leurs actes... »

Tu as absolument raison, MOUNEY, il convient de faire une « part aux actions dictées par le respect et l'amour de la solidarité humaine ». Pourquoi d'ailleurs ne rappeler que les vilenies que l'on a subies ? N'est-il pas plus reconfortant de constater que dans des circonstances graves des hommes se sont conduits en hommes dignes de ce nom ? Glorifions les généreux, rendons hommage à ceux qui ont bien agi. D'ailleurs, au point où nous en sommes, mieux vaut extirper de sa mémoire les mauvais souvenirs pour n'y laisser que les images pures.

LE SECRETAIRE.

BAVARDONS UN PEU

A PROPOS D'UN LIVRE

(Suite de la 1^{re} page.)

Je ne sais si telle était son intention, mais en tout cas, c'est ainsi qu'elle m'est apparue et cela n'a pas produit sur moi l'effet escompté. Je trouve que son jugement est par trop sévère et trop injuste vis-à-vis de ses compagnons de misère.

Nous savons que parmi nous, il y avait des gens auxquels on peut reprocher leur conduite là-bas ; mais je ne pense pas que leur pourcentage ait atteint celui de la même catégorie d'individus restés en France ; d'autant plus que rien n'obligeait ces derniers à avoir cette attitude, sinon le mépris qu'ils avaient de leurs compatriotes, l'absence totale de patriotisme ou simplement le « système D », comme il est compris, je crois, par la majorité des Français : profiter de toutes les occasions jusqu'aux moins honnêtes et naturellement au détriment de son prochain.

Pourquoi ne pas critiquer tout notre peuple au lieu d'attaquer tout spécialement ceux qui ont déjà tant souffert de leur captivité ?

Je souhaite que mon jugement ne soit pas partagé par tous ceux qui ont lu ou liront ce livre et qu'ils ne retiennent de cette œuvre que les quelques belles pages qui racontent certaines époques de notre vie de captifs, en France d'abord, en Allemagne ensuite.

La documentation est fort intéressante aussi, mais j'aurais préféré que ce livre fût tel que je le désirais avant de commencer sa lecture : d'où ma déception.

B. MICHAUD.

« Les Nomades »

Les prisonniers de guerre, comme le genre humain en général, pouvaient être divisés en deux importantes catégories : les sédentaires et les nomades.

Les sédentaires étaient ceux qui aimaient une existence calme, tranquille, ceux qui avaient au camp ou au kommando leurs habitudes qu'il leur répugnait de changer, ceux qui s'étaient arrangés pour vivre le moins désagréablement possible dans un petit coin qu'ils défendaient farouchement, ceux pour qui un déménagement était déjà une « grosse affaire », ceux, enfin, qui appliquaient la célèbre formule : « Wait and see ». La plupart n'étaient cependant pas des résignés : ils attendaient en rongant leur frein.

Les nomades, ces « voyageurs sans bagages », étaient des impatientes ; l'attentisme ne leur convenait pas ; il leur fallait du changement, du mouvement, de l'action.

Nomades par goût... ceux qui ne pouvaient se fixer en aucun lieu, à qui il fallait constamment des horizons nouveaux, qui ne se trouvaient bien nulle part (comme on les comprend, d'ailleurs !...).

Nomades par nécessité... ceux qui, afin de recouvrer à tout prix leur liberté, sillonnèrent l'Allemagne dans un sens ou dans l'autre, soit momentanément libres, soit accompagnés de gardiens qui les ramenaient « au bercail ».

Notre camarade Georges Pilla fut de ceux-ci. Ce ne fut qu'à sa septième tentative qu'il réussit son évasion. Dans ses pérégrinations, neuf stalags eurent sa visite.

En un style sobre, sans prétentions, mais direct, vivant, coloré, il a écrit ses souvenirs dont il a bien voulu nous faire profiter.

Dans le prochain numéro d'Entre Camarades, nous commencerons la publication du récit de Georges Pilla : « Les Nomades ».

R. G.

Carnet du Mois

NAISSANCES

Nous avons le plaisir d'annoncer l'heureuse naissance de :

Jean-Charles, fils de Jean GUINET, 4, rue Saint-François-d'Assise, Lyon.

Jacqueline, Marie-Rose, fille de Henri PIN-NEAU, Avention-Pache (Vienne).

Raymonde, fille de Gaston RABILLER, Andrezé (Maine-et-Loire).

Yolande, fille de Paul DUHUY, 7, place de l'Eglise, Vitry-sur-Seine.

Michel, fils de Bernard DUBOIS, 40, rue Joseph-Chantemille, Montluçon (Allier).

Yves, fils de Gérard LEGONTE, 150, rue du Temple, Paris (3^e).

Nous adressons aux parents nos félicitations les plus sincères et aux nouveaux-nés nos meilleurs vœux de joyeux avènement.

FIANÇAILES

Nous avons le plaisir d'annoncer les fiançailles de notre ami Michel PAUREAU, membre du bureau, avec Mlle Irène BELAIEFF.

Tous nos vœux aux jeunes fiancés.

DÉCÈS

Nous avons eu la douleur d'apprendre le décès, survenu le 30 septembre 1947, de Mme André DELPRAT, née Jeanne ROLLIN, âgée de 33 ans, et femme de notre camarade André DELPRAT, 46, avenue de Saint-Cloud, à Versailles.

A André DELPRAT et à sa petite Gisèle, nous présentons nos condoléances les plus sincères et les assurons de nos sentiments les plus douloureusement affligés.

AVIS

Nous serions heureux de recevoir un exemplaire d'*Entre Camarades* de captivité. Nous en aurons besoin pour un ouvrage qui est préparé sur les activités au camp.

D'avance merci.

A TOUS NOS CAMARADES

Afin que notre Bulletin soit encore plus intéressant, envoyez-nous des articles, des anecdotes, ou même des suggestions.

Les colonnes d'*Entre Camarades* sont ouvertes à tous.

Amis

qui ne savez quel est le montant de votre cotisation et qui ne savez où l'adresser !!!

Apprenez que pour 1947 la cotisation minimum est portée à 150 francs,

mais un peu plus sera toujours agréablement accueilli.

UNE SEULE ADRESSE :

AMICALE DU STALAG II C

68, rue de la Chaussée-d'Antin

Compte courant postal 5003,69

Avez-vous tous votre insigne ?



Sinon écrivez-nous vite ou venez le chercher un jour à notre permanence du mardi ou vendredi.

Prix imposé :

A l'Amicale 30 fr.

Expédié chez vous. 35 fr.

DEMANDES D'ADRESSES

Notre camarade J. CRESTA, Maison Patumi, avenue des Broussailles, Cannes (Alpes-Maritimes), serait heureux d'avoir l'adresse de COSSIN du kommando Nordenham et ensuite du XII/125 (infirmerie de Stettin).

Nous serions reconnaissants à celui qui pourrait la lui procurer.

PETITES ANNONCES

De la part de Bernard DUBOIS
5, rue Corneille, Montluçon (Allier).

Achats : Je suis détaillant en chaussures et gérant d'un magasin de chaussures en gros. Je cherche fabricants ou représentants ayant bonnes maisons. Me faire des offres et envoyer échantillons, avec tarifs.

Ventes : Je suis à la disposition de tous les camarades détaillants en chaussures qui veulent entrer en relations d'affaires avec ma maison de gros.

Les camarades non détaillants qui désirent des chaussures pourront me consulter utilement pour eux et leur famille. Expédition par poste.

Parisiens qui avez besoin de chaussures, de canadiennes, etc.

Adressez-vous à notre camarade TRICOT,

Maison BIGOT

186, avenue Jean-Jaurès, Paris (19^e)
(Métro Porte de Pantin).

S'il vous faut un imperméable, notre camarade

CORNU

63, boulevard Sébastopol, Paris (4^e),
se fera un plaisir de vous le fournir.

Représentant fonderie d'aluminium (moulages tous modèles au sable, petites coquilles) recherche clients.

S'adresser à AERNOUDT Gaston, 59, rue Orfila, Paris (20^e).

Sur vos bulletins d'adhésion, donnez-nous votre adresse exacte. Des journaux nous reviennent faute de précisions, signalez-nous les rectifications nécessaires.

Quand vous écrivez à l'Amicale, n'oubliez pas de joindre un timbre à vos lettres pour la réponse.

Si vous rencontrez un ancien camarade du II C qui ne soupçonne pas l'existence de notre Amicale, donnez-lui notre adresse ou faites-nous connaître la sienne nous lui enverrons un spécimen de notre journal et une fiche d'adhésion.

Camarades, qui désirez du Champagne de 1^{re} qualité

Demandez le **CHAMPAGNE**
Jean LEGRAS

2, rue de l'Allée
CHOUILLY, par ÉPERNAY (Marne)
Livraison à domicile

HOTEL DE FRANCE

MONT-LOUIS (P.-O.) 1600 m. d'altitude

J. ESCARO

Propriétaire

Garage - Chauffage Central - Dernier Confort
Téléphone : 20

J. DAMPFHOFFER,

Tailleur

71, rue Royale. VERSAILLES(S.&O.)

TIMBRES : Achat, Vente, Échange

P. BOULAIS

7, rue Vidal-de-la-Blache, PARIS(20^e)

GOREAULT Gaston

Tailleur

8, rue des Goncourt, 8, PARIS (11^e)

BEAUFORT Julien

TRANSPORTS

Janville

(Eure-et-Loir)

Camarades qui voyagez, n'allez pas en Touraine sans passer chez

SURGE

(ex-Tischler du Camp)

CAFÉ - BAR - TABAC

145, rue Felvoite TOURS (Indre-et-Loire)

Vous l'avez belle...

SI VOUS VISITEZ NANCY

Téléphonez à GOREL

VOUS AUREZ UN TAXI

Tél. 45-45 et 64-14

Si ce journal te plaît c'est que tu n'as pas oublié les copains et ton devoir est de le faire connaître à ceux de nos camarades qui n'ont pas encore adhéré à notre Amicale.

Comité de Rédaction : Boris MICHAUD,
Raymond SEGUIN, Roger GAUBERT.

Le Gérant : Roger GAUBERT.

I. P. B. (B. Seguin, Impr.), 10, F^{ab}. Montmartre, Paris.